

Chers-ères ami-e-s, chers-ères collègues,

Cette année 2020 a été marquée par une crise sanitaire qui a bouleversé nos vies et nos agendas. La FNAB s'est trouvée aux côtés de ses adhérent-es pour leur permettre de faire face aux contraintes imposées par ce contexte sanitaire.

Par ailleurs, poursuivant son travail syndical, elle a continué à défendre une agriculture biologique exigeante et novatrice et a pu se féliciter de voir certains de ses combats aboutir. Ces victoires sont le fait des agriculteur-riche-s, des administrateur-riche-s, des secrétaires nationaux et des salarié.e.s de la FNAB.

Défense des aides aux producteur-ice- s

- **Reconduction du crédit d'impôt : 60 millions d'euros par an pour près de 20 000 fermes bio**

Fin 2020, le crédit d'impôt bio a été renouvelé pour deux ans. Cette aide forfaitaire de 3.500 € bénéficie à près de 20.000 producteur.rice-s s bio par an. Dès mars 2020, la FNAB a été pro-active auprès de l'administration pour s'assurer de la reconduction de ce dispositif.

Mobilisation pour une bio plus exigeante

- **Interdiction des fertilisants issus d'élevages industriels en bio**

Cela faisait dix ans que la France autorisait l'utilisation d'effluents issus d'élevages industriels (poules en cages, porcs sur caillebotis intégral...) en bio, en totale contradiction avec le règlement européen. Après trois ans de négociations avec l'administration, la FNAB a obtenu une interdiction formelle, touchant notamment les fientes de poules en cages, qui est entrée en vigueur au 1er Janvier 2021. Un grand pas vers une plus grande cohérence de la bio française.

- **Mobilisation de la FNAB pour l'abattage à la ferme avec caissons**

Un collectif d'éleveurs·ses de Loire-Atlantique et de Vendée, accompagné par le GAB 44, porte depuis plusieurs années un projet d'abattage à la ferme avec caissons, nommé AALVie (pour Abattage des Animaux sur leur Lieu de Vie). Pour que ce projet se concrétise, l'AALVie a lancé durant l'été une ambitieuse campagne de crowdfunding pour recueillir des dons citoyens, qui a été soutenue et relayée auprès de la presse par la FNAB. Cette mobilisation a permis de nombreuses retombées presse et a aidé le collectif à atteindre un financement record.

- **Les nouveaux OGM sont des OGM comme les autres**

2020 a également été l'année d'une victoire contre les nouveaux OGM. Après une longue bataille judiciaire des organisations paysannes et de la société civile, [le Conseil d'Etat](#) a donné l'injonction au gouvernement d'appliquer la réglementation aux nouveaux OGM et de toiler la catalogue officiel afin d'exclure les variétés qui y avaient été inscrites sans l'évaluation, la traçabilité et l'étiquetage OGM imposés par la réglementation. La coexistence entre OGM et agriculture biologique n'est pas possible, la justice comme les citoyen·nes ont clairement fait leur choix !

Reconnaissance institutionnelle et citoyen-ne de l'agriculture biologique

- **25% de SAU bio : enfin un objectif européen !**

Le développement de l'AB fait depuis toujours partie de l'ADN du réseau FNAB. En 2020, la Commission européenne a inscrit pour la première fois dans sa vision stratégique un objectif chiffré de développement de l'AB, à hauteur de [25% d'ici 2030](#). Cette reconnaissance de l'AB et de ses bénéfices pour l'environnement, pour les paysan·nes et pour les citoyen·nes européen·nes est désormais sanctuarisé. Après cette victoire remportée au niveau européen par la FNAB avec IFOAM Europe, le combat se poursuit en 2021 en France, notamment pour que la prochaine PAC soutienne les agriculteur·rice·s bio.

- **Reconnaissance citoyenne et institutionnelle de l'AB**



Les gains syndicaux de la FNAB en 2020

En 2020, les soutiens envers l'agriculture biologique se sont multipliés: [Convention Citoyenne pour le Climat](#), débat public "[ImPACtons](#)" pour la prochaine PAC, [Commission européenne](#). Nous cueillons les fruits d'années de mobilisation du réseau FNAB pour promouvoir et faire reconnaître les bénéfices de l'AB pour l'environnement, la biodiversité, l'eau, le bien-être animal, l'emploi et le revenu agricole, la santé, et bien d'autres. Ces soutiens sont précieux pour légitimer nos revendications de longues dates auprès des pouvoirs publics français, qui ne peuvent plus rester sourds aux attentes sociétales.

- **Reconnaissance de la FNAB comme acteur de la politique de l'eau**

Fort de son engagement dans le domaine de l'eau, la FNAB est présente depuis plusieurs années au Comité National de l'Eau (CNE) et œuvre, sur le terrain, avec un grand nombre de collectivités locales pour favoriser la bio autour des captages d'eau potable.

Dans les négociations en vue du renouvellement des Comités de Bassin des six Agences de l'Eau, la FNAB a obtenu le statut de représentant officiel de l'agriculture biologique et remplace ainsi les Chambres d'agriculture à cette place.